



Durban-Corbières

MAIRIE DE DURBAN CORBIERES
12 Rue de la Mairie
11360 DURBAN CORBIERES

à

Objet : constitution dossier MARIAGE

Madame, Monsieur

Vous nous avez fait part de votre souhait de vous marier en notre Mairie de Durban Corbières.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

- Une fiche de renseignements à fournir relative à l'époux
- Une fiche de renseignements à fournir relative à l'épouse
- Une fiche de renseignements à fournir communs aux époux
- Une fiche de renseignements à fournir relative aux témoins
- Une liste des pièces à fournir par les futurs époux

Une fois renseigné votre dossier devra être déposé en Mairie accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées au plus tard 3 mois avant la date de mariage souhaitée.

Votre demande ne sera instruite qu'après réception de votre dossier réputé complet.

Si vous souhaitez d'autres renseignements complémentaires pour la constitution de votre dossier, je vous invite à prendre les attaches de Madame Emilie COMISSO, Officier d'Etat Civil Délégué, au secrétariat de la Mairie.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur mes cordiales salutations.

Le Maire
Alain LABORDE

MARIAGE

PIECES A FOURNIR PAR LES FUTURS ÉPOUX

Les deux futurs époux doivent obligatoirement être présents le jour du dépôt du dossier. Aucun dossier ne sera accepté s'il n'est pas complet.

FUTURS EPOUX :

-Extrait intégral d'acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois

Pour les étrangers datant de moins de 6 mois, traduction* de l'acte de naissance

-Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

-Justificatif du domicile ou attestation sur l'honneur datée du jour de la remise des pièces

-Pour les futurs époux divorcés, copie d'acte de mariage avec mention du divorce

-Pour les futurs époux veufs, copie d'acte de décès de l'ancien

-Pour les étrangers, certificat de coutume traduit* délivré par le consulat ou l'ambassade

-Pour les étrangers, certificat de célibat traduit* délivré par le consulat ou l'ambassade

TEMOINS :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

La présence de 2 témoins au minimum est indispensable à la célébration du mariage. (Maximum 4)

- Justificatif de domicile

En CAS DE CONTRAT DE MARIAGE :

- Certificat du notaire auprès de qui le contrat a été conclu

*Les traductions doivent être faites soit par le consulat, soit par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.

**Merci de remplir le formulaire d'une manière claire et précise
pour une meilleure lisibilité.**

MARIAGE :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX 1

NOM :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU :

NATIONALITE :

PROFESSION :

Etat antérieur au mariage :

Célibataire

Veuf depuis le

Divorcé depuis le :

Domicilié à :

Enfant de :

Domicilié à :

Profession :

ou décédé :

Et de :

Domiciliée à :

Profession :

ou décédée :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX 2

NOM :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU :

NATIONALITE :

PROFESSION :

Etat antérieur au mariage :

Célibataire

Veuve depuis le

Divorcée depuis le :

Domiciliée à :

Enfant de :

Domicilié à :

Profession :

ou décédé :

Et de :

Domiciliée à :

Profession :

ou décédée :

MARIAGE :

LISTE DES TEMOINS

La présence de deux témoins au minimum est indispensable à la célébration du mariage. Les témoins doivent être âgés de 18 ans au moins. Ils sont choisis par les futurs époux.
Cette feuille doit être remplie très lisiblement afin d'éviter des erreurs.

1er Témoin obligatoire

Nom
Prénom(s)
Profession
Adresse complète.....
Code postal Ville.....

2ème Témoin obligatoire

Nom
Prénom(s)
Profession
Adresse complète.....
Code postal Ville.....

3ème Témoin non obligatoire

Nom
Prénom(s)
Profession
Adresse complète.....
Code postal Ville.....

4ème Témoin non obligatoire

Nom
Prénom(s)
Profession
Adresse complète.....
Code postal Ville.....